

Pedigree chiens

Philosophie du Domaine du Bois aux Elfes ASBL

Après avoir travaillé pendant près de 15 ans avec la Société Royale Saint-Hubert pour la délivrance des pedigrees des chiens, le Domaine du Bois aux Elfes ASBL a pris la décision, fin 2022, de se démarquer de cet organisme officiel.

Dès début 2023, nous proposerons à nos clients un arbre généalogique indépendant et assorti d'un label de qualité sans précédent.

Quelques explications par rapport à cette décision qui peut paraître surprenante :

Les gérants du Domaine du Bois aux Elfes ASBL ont suivi tout le programme des cours dispensés par la Société Royale Saint Hubert, en matière d'initiation à l'élevage canin, de commissaire de ring et de juge canin, en 2010 et 2011.

Dans chacun de ses cours, il leur a été clairement expliqué l'importance de favoriser la biodiversité pour lutter contre la consanguinité des chiens de race, c'est-à-dire réintroduire dans le Livre des Origines des chiens sans pedigree mais de pure race, rigoureusement sélectionnés.

Notre démarche étant celle de la qualité, nous nous engageons à élever et à céder à nos acquéreurs des chiots de pure race en parfaite santé et sains de caractère, avec un arbre généalogique indépendant.

Nos chiots sont **TOUS** testés par ADN afin d'établir leur filiation de façon certaine et de garantir la non-consanguinité.

Tous nos cockers reproducteurs sont testés pour les 2 maladies génétiques connues du cocker, l'APR (atrophie progressive de la rétine) et la NF (néphropathie familiale). Nous ne pratiquons jamais de mariage entre deux parents porteurs de l'une ou de l'autre de ces maladies et garantissons dès lors des chiots sains ou porteurs sains.

Nous offrons à nos acquéreurs et pour tous nos chiots une garantie de santé de 6 ans et jusqu'à concurrence de 1500€ en cas de tout autre problème qui apparaîtrait chez le chiot. Cas qui restent bien entendu isolés, vu les précautions que nous prenons.